



Le Pays Rochois

Eau potable
et assainissement

Contrat d'abonnement au service eau potable

T / Rang

Date de réception

CADRE RÉSERVÉ À LA CCPR

TITULAIRE DU CONTRAT

Je suis un particulier : Madame Monsieur

Nom Prénom

Co-titulaire (le cas échéant) : Madame Monsieur

Nom Prénom

Je représente : une société un agriculteur

un établissement public, précisez

N° de SIRET (obligatoire)

Raison sociale

LE BRANCHEMENT

Abonnement individuel Abonnement collectif (compteur général pied d'immeuble)
date de signature du contrat d'individualisation

Adresse du lieu de consommation

Code postal et commune

Tél. fixe Tél. mobile

E-mail @

Je souhaite m'inscrire à la newsletter du Pays Rochois pour recevoir toutes les informations relatives à l'eau potable et aux services de la CCPR.

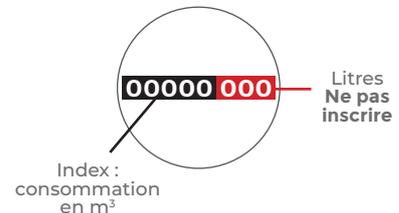
N° de cadastre de la parcelle
(pour les branchements neufs, fournir les plans de masse et de situation)

N° de compteur Emplacement du compteur

Date de relève

Index (m³)

(chiffres sur fond noir ou blanc, voir schéma ci-contre)



Compteur d'eau utilisé pour un usage :

Domestique Industriel Agricole, précisez :

Nombre de personnes composant le foyer (nécessaire pour le calcul de votre 1ère facture)

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de branchement)

Code postal et commune

PROPRIÉTAIRE OU GESTIONNAIRE (agence immobilière)

Je suis titulaire du contrat ET propriétaire

Je suis titulaire du contrat mais je ne suis pas propriétaire.

Merci de préciser les informations concernant le propriétaire :

Madame Monsieur

Nom Prénom

Raison sociale

Code postal et commune

Tél. fixe Tél. mobile

E-mail @

FACTURES : CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Par prélèvement automatique à échéance de la facture : il vous suffit de nous retourner l'imprimé de mandat de prélèvement ci-joint dûment complété et accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au format BIC-IBAN.

Virement bancaire : en utilisant le numéro d'IBAN figurant sur votre facture.

Par mandat administratif

Par Internet (carte bancaire ou virement unique) en vous rendant sur www.ccpaysrochois.fr et en rappelant la référence de votre dette (informations présentes sur votre facture)

En espèce, par chèque ou par carte bancaire directement auprès du Trésor Public de La Roche-sur-Foron.

DÉLAI DE RÉTRACTATION

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Si vous faites usage de votre droit de rétractation et que vous avez demandé la mise en service de votre compteur avant l'expiration du délai de rétractation, vous vous engagez à payer les frais d'accès au service et les sommes dues au titre de votre consommation pendant ce délai.

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance du règlement du service et s'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions. L'abonné est réputé responsable des factures jusqu'à la date de résiliation de son contrat d'abonnement.

Fait à

le

Signature du demandeur

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE :

- Relevé d'identité bancaire (RIB),
- Copie de la pièce d'identité du titulaire du contrat,
- Copie de la pièce d'identité du co-titulaire du contrat (*le cas échéant*),
- Copie de l'état des lieux ou bail (*pour les locataires*)

Documents remis avec le contrat :

- Conditions générales fixées par le(s) règlement(s) de service,
- Tarifs en vigueur à la date d'effet du contrat,
- Formulaire de mandat de prélèvement SEPA,
- Formulaire de résiliation d'abonnement au service de l'eau.

Conditions de révision du contrat :

- Les tarifs seront fixés annuellement par délibération de la CCPR et par l'Agence de l'eau.
- En application de la réglementation en vigueur le(s) règlement(s) de service pourront faire l'objet de modifications par délibération.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Communauté de Communes du Pays Rochois pour la gestion du service eau potable et assainissement. Le destinataire des données est la Communauté de Communes du Pays Rochois. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Communauté de Communes du Pays Rochois - Service eau potable et assainissement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.